

**Centre
de services scolaire
des Découvreurs**

Québec 

ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice clos le 30 juin 2020

Centre de services scolaire des Découvreurs
États financiers pour l'exercice clos le 30 juin 2020

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2
État des résultats et de l'excédent accumulé	5
État de la situation financière	6
État de la variation de la dette nette	7
État des flux de trésorerie.....	8
Notes complémentaires.....	9-27

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'exercice clos le 30 juin 2020 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires du Centre de services scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Découvreurs, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Christian Pleau, directeur général



Guillaume Métivier, CPA, CGA, directeur des ressources financières et du transport scolaire

Québec, le 16 octobre 2020

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Découvreurs (le « Centre de services scolaire »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de services scolaire au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Centre de services scolaire n'a pas comptabilisé aux 30 juin 2020 et 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Centre de services scolaire et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers du Centre de services scolaire respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation estimée	
	En dollars	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
État de la situation financière		
Subventions à recevoir – financement (immobilisations)	116 229 654	103 017 735
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	116 229 654	103 017 735
Dette nette et excédent (déficit) accumulé	-	-

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre de services scolaire ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Centre de services scolaire au 30 juin 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Christine Roy, CPA auditrice, CA
Sous-vérificatrice générale

Québec, le 16 octobre 2020

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ
pour l'exercice clos le 30 juin 2020

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
REVENUS (Note 3)			
Subventions de fonctionnement du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ)	127 536 277	127 030 939	118 504 804
Autres subventions et contributions	-	76 115	53 735
Taxe scolaire	27 206 917	28 174 774	28 595 394
Droits de scolarité et frais de scolarisation	980 094	796 396	1 059 978
Ventes de biens et services	16 411 400	15 408 597	19 043 991
Revenus divers	983 711	2 353 678	1 908 151
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	-	274 492	5 017 629
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	245 138	258 000	263 743
	173 363 537	174 372 991	174 447 425
CHARGES (Note 4)			
Activités d'enseignement et formation	82 322 199	84 534 786	79 953 066
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	42 763 172	41 820 706	40 654 068
Services d'appoint	18 189 070	18 482 829	17 664 972
Activités administratives	6 848 866	7 234 440	7 110 663
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	18 480 406	18 347 832	18 370 676
Activités connexes (service de la dette et divers)	4 831 090	6 098 469	12 520 702
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1	516 320	682 253
	173 434 804	177 035 382	176 956 400
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(71 267)	(2 662 391)	(2 508 975)
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice		8 233 972	10 742 947
EXCÉDENT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		5 571 581	8 233 972

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
au 30 juin 2020

ACTIFS FINANCIERS	2020	2019
	\$	\$
Encaisse	1 386 306	1 876 973
Subvention de fonctionnement à recevoir (note 5)	18 693 994	19 602 484
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	850 000	-
Subvention à recevoir - financement	20 913 295	21 151 386
Taxe scolaire à recevoir	1 390 430	1 478 948
Débiteurs (note 6)	2 041 276	2 152 391
Stocks destinés à la revente	149 393	171 227
	45 424 694	46 433 409
 PASSIFS		
Emprunts temporaires (note 7)	2 192 019	2 266 721
Créditeurs et frais courus à payer (note 8)	26 058 140	19 561 130
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles (note 9)	8 214 668	6 537 717
Revenus perçus d'avance (note 10)	1 030 990	354 854
Provision pour avantages sociaux (note 11)	9 869 896	9 353 576
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention (note 12)	122 714 308	115 295 249
Autres passifs (note 13)	7 360 011	6 982 325
	177 440 032	160 351 572
 DETTE NETTE	(132 015 338)	(113 918 163)
 ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 14)	137 109 559	121 857 250
Stocks de fournitures	208 793	216 204
Charges payées d'avance	268 567	78 681
	137 586 919	122 152 135
 EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	5 571 581	8 233 972
Obligations et droits contractuels (note 16)		
Éventualités (note 17)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.



Christian Pleau, directeur général

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
pour l'exercice clos le 30 juin 2020

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	-	(113 918 163)	(108 499 501)
Excédent (déficit) de l'exercice	(71 267)	(2 662 391)	(2 508 975)
Variation due aux immobilisations corporelles			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(19 799 975)	(22 593 615)	(10 470 012)
Amortissement des immobilisations corporelles	7 313 432	7 337 497	7 043 844
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	-	(274 492)	(5 017 629)
Produits de disposition d'immobilisations corporelles	-	278 300	5 555 700
Total de la variation due aux immobilisations corporelles	(12 486 543)	(15 252 310)	(2 888 097)
Variation due aux stocks et aux charges payées d'avance	-	(182 474)	(21 590)
Diminution (augmentation) de la dette nette	(12 557 810)	(18 097 175)	(5 418 662)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	(12 557 810)	(132 015 338)	(113 918 163)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
 pour l'exercice clos le 30 juin 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (déficit) de l'exercice	(2 662 391)	(2 508 975)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Provision pour avantages sociaux futurs	516 320	682 253
Stocks et charges payées d'avance	(182 475)	(21 590)
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	1 676 951	(160 796)
Amortissement des frais reportés liés aux dettes	69 062	89 955
Amortissement et réduction de valeur des immobilisations corporelles	7 337 497	7 043 844
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(274 492)	(5 017 629)
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement (note 15)	4 415 330	7 028 761
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	10 895 802	7 135 823
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Sorties de fonds pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(18 940 064)	(9 217 266)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	278 300	5 555 700
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	(18 661 764)	(3 661 566)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Produits provenant de l'émission de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	31 986 197	29 517 838
Remboursement de dettes faisant l'objet d'une promesse de subvention	(24 636 200)	(22 049 200)
Variation des emprunts temporaires non reliés aux immobilisations corporelles	(74 702)	(11 733 279)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	7 275 295	(4 264 641)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE	(490 667)	(790 384)
Trésorerie au début de l'exercice	1 876 973	2 667 357
TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	1 386 306	1 876 973
Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à :	322 263 \$	18 035 \$
Les intérêts reçus au cours de l'exercice s'élèvent à :	91 156 \$	224 024 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

1. STATUT CONSTITUTIF ET NATURE DES ACTIVITÉS

En vertu de de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires sanctionnée le 8 février 2020, la Commission scolaire des Découvreurs est devenue le Centre de service scolaire des Découvreurs le 15 juin 2020. Le Centre de services scolaire des Découvreurs (le Centre de services scolaire) est constitué en vertu des décrets 1014-97 et 1674-97 émis respectivement en date du 13 août 1997 et du 17 décembre 1997 par le gouvernement du Québec. Il a débuté ses opérations le 1er juillet 1998. Le Centre de services scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3) et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec.

Le Centre de services scolaire a également pour mission de promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique au développement social, culturel et économique de sa région.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Centre de services scolaire utilise le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* et l'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Estimations comptables

La préparation des états financiers du Centre de services scolaire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et des passifs, de la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et a formulé des hypothèses sont la durée de vie utile des immobilisations, les frais courus à payer, la provision pour avantages sociaux futurs et la provision pour le régime rétrospectif de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Revenus

Les revenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits dont ils découlent. Les revenus trop difficiles à mesurer avant leur encaissement sont comptabilisés au moment de la réception des fonds.

Plus spécifiquement :

Subventions et contributions reportées

Les subventions de fonctionnement du MEQ sont constatées dans l'exercice où elles sont autorisées et où le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité.

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui sont des paiements de transferts sont constatées lorsque les subventions sont autorisées et que le Centre de services scolaire a satisfait à tous les critères d'admissibilité, s'il y a lieu. Elles sont présentées au poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » lorsqu'elles sont assorties de stipulations qui créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le revenu relatif à la subvention est constaté aux résultats à mesure que le passif est réglé au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles ».

Les autres contributions affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles qui ne sont pas des paiements de transferts sont reportées dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » et constatées à titre de revenus au poste « Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles » dans la période au cours de laquelle les ressources sont utilisées aux fins prescrites.

Taxe scolaire

Les revenus de la taxe scolaire sont constatés sur la période couverte par le rôle de perception. Les modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats de l'évaluateur. La période couverte par les factures annuelles de taxe scolaire est du 1^{er} juillet au 30 juin. La taxe scolaire est imposée sur la valeur ajustée. La valeur ajustée est déterminée par l'application de l'étalement, sur trois ans, de la variation entre la valeur uniformisée en vigueur au 31 décembre de la dernière année du rôle précédent et celle figurant au nouveau rôle qui prend effet au 1^{er} janvier. Les revenus tenant lieu de taxe scolaire sont constatés dans la période au cours de laquelle les sommes sont encaissées.

Ventes de biens et services et revenus divers

Les revenus provenant de la vente de biens et de services et revenus divers sont constatés dans la période au cours de laquelle ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, c'est-à-dire dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits leur donnant lieu.

Actifs financiers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse, des découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et des placements dont l'échéance n'excède pas trois mois suivant la date d'acquisition et des placements rachetables ou facilement convertibles à court terme en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements sont comptabilisés aux coûts.

Débiteurs

Les débiteurs sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de la période de cette provision est constatée aux résultats du poste « Activités connexes ».

Stocks destinés à la revente

Les stocks destinés à la revente sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Passifs

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Centre de services scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes inter-employeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de la période du Centre de services scolaire envers ces régimes gouvernementaux de même que les prestations sont assumées par le gouvernement du Québec et ne sont pas constatées aux états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Provision pour avantages sociaux

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie monnayables du personnel enseignant ainsi que les obligations à court terme découlant des autres congés de maladie, des vacances, des heures supplémentaires accumulées, de l'assurance-traitement et des autres congés sociaux (maternité, paternité) gagnés par les employés du Centre de services scolaire sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la période de la provision est constatée aux résultats au poste « Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux ».

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondants qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par les employés, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie par les employés.

Dettes à long terme

Les dettes à long terme sont comptabilisées au montant encaissé au moment de l'émission, ajustées de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

Les frais d'émission liés aux dettes sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée initiale de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus dans le solde des dettes à long terme.

Actifs non financiers

De par leur nature, les actifs non financiers du Centre de services scolaire sont normalement employés pour fournir des services futurs.

Les actifs incorporels ne sont pas capitalisés dans les états financiers du Centre de services scolaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de la période et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile, comme suit :

Aménagements de terrain	10 ou 20 ans
Bâtiments	20 à 50 ans
Améliorations et transformations majeures	15 à 40 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipement spécialisé reliés à l'éducation	10 ou 20 ans
Développement informatique	5 ans
Réseau de télécommunication	20 ans

Leur coût inclut les frais financiers capitalisés pendant la période de construction, de développement ou de mise en valeur.

Les immobilisations en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations. Leur coût est imputé aux charges de la période au cours de laquelle ils sont acquis, à l'exception de ceux acquis en vertu de la *Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics* lesquels sont capitalisés et constatés dans l'immobilisation correspondante.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique d'une entité en dehors du périmètre comptable du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition avec en contrepartie un passif dans le poste « Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations », à l'exception des terrains où la contrepartie est constatée dans les revenus de la période d'acquisition. Les contributions reportées sont virées graduellement aux résultats de fonctionnement selon la même méthode d'amortissement et sur la même durée que les immobilisations concernées.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Centre de services scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur immobilisations corporelles sont passées en charges au poste des résultats « Activités relatives aux biens meubles et immeubles ». Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont le Centre de services scolaire bénéficiera au cours du ou des prochains exercices financiers. Ces frais seront imputés aux charges au moment où le Centre de services scolaire bénéficie des services acquis.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

3. REVENUS

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT DU MEQ			
Subvention de fonctionnement - jeunes - adultes - FP	108 964 109	109 437 202	103 086 843
Subvention de péréquation	3 963 713	4 020 250	1 705 401
Ajustement de la subvention de fonctionnement de l'année précédente	-	320 924	170 492
Subvention pour le service de la dette			
Paiement de capital sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	8 263 200	8 263 200	8 399 200
Intérêts sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	2 784 082	2 707 381	2 852 665
Intérêts sur la dette à court terme - Investissement	380 448	322 261	24 252
Subvention - Financement	822 288	(238 090)	(243 221)
Subvention pour le transport scolaire			
Subvention pour le transport scolaire	2 358 437	2 155 025	2 490 472
Ajustement de la subvention pour le transport scolaire de l'année précédente	-	42 786	18 700
	127 536 277	127 030 939	118 504 804
AUTRES SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS			
Subvention du Ministère du travail, de l'emploi et de la solidarité sociale - Formation professionnelle	-	18 000	-
Subvention du gouvernement provincial	-	-	33 705
Subvention du gouvernement fédéral - Autre	-	58 115	20 030
	-	76 115	53 735
TAXE SCOLAIRE			
Revenus tenant lieu de la taxe scolaire	370 000	410 156	412 087
Taxe scolaire - année courante	26 836 917	27 356 585	28 181 391
Taxe scolaire - années antérieures	-	408 033	1 916
	27 206 917	28 174 774	28 595 394
DROITS DE SCOLARITÉ ET FRAIS DE SCOLARISATION			
Droits de scolarité pour les élèves de l'extérieur du Québec	835 000	703 886	869 927
Autres frais de scolarisation - effectifs adultes	32 094	75 821	161 799
Revenus - Cours en formation professionnelle	113 000	16 689	28 252
	980 094	796 396	1 059 978
VENTE DE BIENS ET DE SERVICES			
Fournitures et matériel scolaire	1 601 003	1 261 090	1 457 376
Surveillance et transport du midi	173 864	131 743	205 828
Service de garde	9 821 340	7 642 015	10 012 679
Autres activités chargées aux usagers	3 086 750	3 332 148	4 939 245
Autres ventes de biens et de services	1 728 443	3 041 601	2 428 863
	16 411 400	15 408 597	19 043 991
REVENUS DIVERS			
Intérêts, pénalités et frais de retard	130 000	91 156	224 024
Location d'immeubles ou de biens meubles	837 511	787 806	859 993
Participation financière d'un particulier ou d'un organisme	700	749 630	178 089
Publicité et commandites	15 500	110 875	178 608
Prêts de service au MEQ	-	614 211	467 437
	983 711	2 353 678	1 908 151
GAIN SUR DISPOSITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	274 492	5 017 629
AMORTISSEMENT DES CONTRIBUTIONS REPORTÉES AFFECTÉES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	245 138	258 000	263 743
	173 363 537	174 372 991	174 447 425

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

4. CHARGES

	2020		2019
	Budget	Réel	Réel
	\$	\$	\$
ENSEIGNEMENT ET FORMATION			
Éducation préscolaire	6 265 389	6 634 652	5 481 859
Enseignement primaire	33 552 752	35 444 386	32 933 564
Enseignement secondaire général	24 394 382	24 210 855	23 658 357
Formation professionnelle	7 701 779	8 451 053	8 452 479
Enseignement particulier	7 899 774	7 040 129	6 681 206
Formation des adultes	2 508 123	2 753 711	2 745 601
	82 322 199	84 534 786	79 953 066
SOUTIEN À L'ENSEIGNEMENT ET À LA FORMATION			
Gestion des écoles et des centres	11 087 405	11 500 348	11 546 968
Moyens d'enseignement	3 205 097	3 252 804	2 937 338
Services complémentaires	14 428 965	14 638 778	13 154 091
Services pédagogiques particuliers et de formation d'appoint	6 164 454	5 909 858	5 461 768
Animation et développement pédagogique	2 051 555	1 848 593	1 588 284
Perfectionnement du personnel enseignant et autre personnel de soutien à l'enseignement	538 292	399 360	547 071
Activités sportives, culturelles et sociales	5 287 404	4 270 965	5 418 548
	42 763 172	41 820 706	40 654 068
SERVICES D'APPOINT			
Transport scolaire	5 397 300	4 810 040	5 432 857
Services de garde	12 791 770	13 672 789	12 232 115
	18 189 070	18 482 829	17 664 972
ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES CENTRALISÉES			
Conseil des commissaires et comités	212 150	174 553	195 080
Gestion	4 631 086	4 906 080	4 674 411
Services corporatifs	1 951 435	2 108 671	2 197 905
Perfectionnement du personnel administratif et ouvrier	54 195	45 136	43 267
	6 848 866	7 234 440	7 110 663
ACTIVITÉS RELATIVES AUX BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES			
Entretien et amortissement des biens meubles	(47 582)	2 550 896	2 498 053
Conservation et amortissement des biens immeubles	11 699 007	8 001 273	8 061 493
Entretien ménager	3 731 329	4 383 618	3 882 529
Consommation énergétique	3 015 880	2 603 529	3 171 543
Location d'immeubles	53 100	57 742	151 427
Protection et sécurité	28 672	34 329	49 169
Amélioration, transformation et rénovation majeure non capitalisable	-	484 445	300 343
Systèmes d'information et de télécommunication non capitalisables	-	232 000	256 119
	18 480 406	18 347 832	18 370 676
ACTIVITÉS CONNEXES			
Financement	3 875 082	3 271 431	3 185 682
Projets spéciaux	272 800	291 530	399 959
Rétroactivité	-	162 069	6 817 961
Droits de scolarité et ententes	646 000	956 706	629 290
Sécurité d'emploi	37 708	-	3 277
Variation des provisions	(500)	(4 366)	(34 583)
Prêts de services	-	1 421 099	1 519 116
	4 831 090	6 098 469	12 520 702
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	1	516 320	682 253
	173 434 804	177 035 382	176 956 400

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

5. SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

	2020	2019
	\$	\$
MEQ		
Subvention de fonctionnement - Jeunes, adultes, FP et péréquation	10 931 301	11 869 069
Subvention - Service de la dette	968 258	726 273
Subvention pour le transport scolaire	(285 721)	(73 014)
Subvention - Financement (avantages sociaux)	7 080 156	7 080 156
	18 693 994	19 602 484

6. DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Comptes à recevoir des usagers – Droits de scolarité	10 623	33 605
Autres comptes à recevoir des usagers	1 676 593	1 890 850
Taxes à la consommation à recevoir	590 123	488 747
	2 277 339	2 413 202
Provision pour créances douteuses	(236 063)	(260 811)
	2 041 276	2 152 391

7. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Les acceptations bancaires et les emprunts temporaires sont garantis et autorisés mensuellement par le MEQ. La marge de crédit autorisée est de 50 361 529 \$ (34 326 800 \$ au 30 juin 2019). Le Centre de services scolaire dispose d'une facilité de crédit sous forme d'emprunt bancaire qui n'est pas utilisée en date de fin d'exercice, qui porte intérêt au taux 2,45 %, soit T+0% (3,95 % au 30 juin 2019). Les acceptations bancaires ne sont pas utilisées en date de fin d'exercice (aucunes au 30 juin 2019). Le Centre de services scolaire dispose d'une marge de crédit de 2 192 019 \$ qui porte intérêt à taux flottant de 0,42% au 30 juin 2020 (billet global de 2 266 721 \$ au 30 juin 2019, portant intérêt à un taux flottant de 2,01%).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

8. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	2020	2019
	\$	\$
Salaires courus, déduction à la source et charges sociales	18 035 359	13 998 797
Fournisseurs	1 482 812	2 797 715
Comptes à payer et retenues sur contrats – Immobilisations	4 906 297	1 252 746
Intérêts courus sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	654 266	730 967
Congés sabbatiques	883 454	698 865
Dépôts de soumissions, de garanties et des usagers	95 952	82 040
	26 058 140	19 561 130

9. CONTRIBUTIONS REPORTÉES AFFECTÉES À L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			
	Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés pour l'exercice	Revenus reportés constatés à titre de revenus pour l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Gouvernement du Québec	125 851	(8 500)	(5 976)	111 375
Transferts d'autres gouvernements	5 699 974	1 722 971	(175 675)	7 247 270
Autres	711 892	220 480	(76 349)	856 023
	6 537 717	1 934 951	(258 000)	8 214 668

	2019			
	Solde au début de l'exercice	Revenus constatés à titre de revenus reportés pour l'exercice	Revenus reportés constatés à titre de revenus pour l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Gouvernement du Québec	123 324	8 500	(5 973)	125 851
Transferts d'autres gouvernements	5 875 645	-	(175 671)	5 699 974
Autres	699 544	94 448	(82 100)	711 892
	6 698 513	102 948	(263 744)	6 537 717

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

10. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

	2020	2019
	\$	\$
Taxe scolaire perçue d'avance	168 918	192 164
Droits de scolarité perçus d'avance	13 000	59 154
Revenus perçus d'avance des usagers	837 585	57 948
Revenus perçus d'avance - autres que des usagers	11 487	45 588
	1 030 990	354 854

11. PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX

Le Centre de services scolaire disposait d'un programme d'accumulation de congés de maladie, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congés de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1^{er} juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Pour le personnel enseignant, les congés de maladie sont payés annuellement au 30 juin s'ils ne sont pas utilisés à cette date, jusqu'à un maximum de 6 jours. Pour le personnel de soutien et les professionnels, les congés de maladie annuels peuvent être monnayés ou transférés à l'année suivante, jusqu'à un maximum de 7 jours.

	2020			
	Solde au début de l'exercice	Avantages sociaux gagnés dans l'exercice	Avantages sociaux utilisés dans l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Congés de maladie	2 392 559	3 171 019	(3 268 662)	2 294 916
Vacances	5 853 179	4 822 409	(4 283 286)	6 392 302
Assurance traitement	859 184	3 472 376	(3 261 470)	1 070 090
Autres avantages sociaux	248 654	(67 519)	(68 547)	112 588
	9 353 576	11 398 285	(10 881 965)	9 869 896

	2019			
	Solde au début de l'exercice	Avantages sociaux gagnés dans l'exercice	Avantages sociaux utilisés dans l'exercice	Solde à la fin de l'exercice
	\$	\$	\$	\$
Congés de maladie	2 101 474	3 482 899	(3 191 814)	2 392 559
Vacances	5 906 870	4 380 176	(4 433 867)	5 853 179
Assurance traitement	567 297	3 437 575	(3 145 688)	859 184
Autres avantages sociaux	95 682	249 249	(96 277)	248 654
	8 671 323	11 549 899	(10 867 646)	9 353 576

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

12. DETTES À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Billet auprès de Financement Québec remboursable annuellement pour le capital et semi-annuellement pour les intérêts, échéant le 16 janvier 2021 et portant intérêt au taux de 9,375 %.	178 200	356 400
Billets auprès du Fonds de financement remboursable annuellement pour le capital et semi-annuellement pour les intérêts, échéant entre le 1 ^{er} mai 2022 et le 1 ^{er} avril 2045 (21 août 2019 et 1 ^{er} novembre 2043 au 30 juin 2019) et portant intérêt à des taux variant entre 0,764 et 3,331 % (1,222 et 3,331 % au 30 juin 2019).	123 208 000	115 515 000
Moins : Frais reportés liés aux dettes	<u>(671 892)</u>	<u>(576 151)</u>
	<u>122 714 308</u>	<u>115 295 249</u>

Les versements en capital et intérêts exigibles sur les dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>
	\$	\$
2020 - 2021	8 709 200	2 955 307
2021 - 2022	8 531 000	2 785 347
2020 - 2023	8 116 000	2 596 188
2023 - 2024	7 949 000	2 394 488
2024 - 2025	17 601 000	2 083 764
2025 - 2026 et suivants	72 480 000	9 743 051
	<u>123 386 200</u>	<u>22 558 145</u>

13. AUTRES PASSIFS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Provision pour passif éventuel	6 570 284	6 570 284
Provision pour régime rétrospectif de la CNESST	353 807	34 955
Comptes à fin déterminée (fonds à destination spéciale)	435 920	377 086
	<u>7 360 011</u>	<u>6 982 325</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Le total des immobilisations corporelles inclut des biens en cours de construction, de développement ou de mise en valeur pour un total de 15 709 583 \$ (3 578 985 \$ au 30 juin 2019), soit 8 476 129 \$ (644 076 \$ au 30 juin 2019) pour des bâtiments, 38 608 \$ (21 489 \$ au 30 juin 2019) pour l'aménagements de terrain et 7 194 846 \$ (2 913 420 \$ au 30 juin 2019) pour des améliorations et transformations majeures. Aucune charge d'amortissement n'est associée à ces immobilisations.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles comprennent un montant de 4 906 297 \$ (1 252 746 \$ au 30 juin 2019) qui est inclus dans le poste Crédeurs et frais courus à payer.

15. FLUX DE TRÉSORERIE

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Variation des actifs financiers et passifs reliés au fonctionnement		
Actifs financiers		
Subvention de fonctionnement à recevoir	908 490	1 984 950
Subvention à recevoir affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles	(850 000)	-
Subvention à recevoir - Financement	238 091	243 220
Taxe scolaire à recevoir	88 518	121 046
Débiteurs	111 115	(452 512)
Stocks destinés à la revente	21 834	(22 987)
Autres actifs	-	28 771
	<u>518 048</u>	<u>1 902 488</u>
Passifs		
Créditeurs et frais courus à payer	2 843 460	749 838
Revenus perçus d'avance	676 136	93 993
Autres passifs	377 686	4 282 442
	<u>3 897 282</u>	<u>5 126 273</u>
	<u>4 415 330</u>	<u>7 028 761</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

16. OBLIGATIONS ET DROITS CONTRACTUELS

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles suivantes :

- le Centre de services scolaire est lié par des contrats de transport scolaire représentant des engagements de 9 215 873 \$ (14 111 550 \$ au 30 juin 2019), répartis comme suit : 4 562 313 \$ en 2020-2021 et 4 653 560 \$ en 2021-2022;
- le Centre de services scolaire a signé des contrats pour l'amélioration, la transformation et la rénovation des immeubles représentant des engagements de 16 719 813 \$ (10 149 562 \$ au 30 juin 2019). Ces travaux seront réalisés pendant la prochaine année et seront financés par des allocations d'investissement (dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention);
- le Centre de services scolaire est lié par des contrats d'entretien ménager représentant des engagements de 3 512 869\$ (1 266 009 \$ au 30 juin 2019), s'échelonnant jusqu'en 2021-2022;
- le Centre de services scolaire a signé divers contrats pour un montant totalisant 1 660 294 \$ (379 826 \$ au 30 juin 2019) s'échelonnant jusqu'en 2024-2025.

Dans le cadre de ses opérations, le Centre de services scolaire a conclu différents accords à long terme dont les plus importants ont donné lieu aux droits contractuels suivants :

- le Centre de services scolaire a consenti un bail de location de locaux ayant une valeur de 773 293 \$ (1 176 750 \$ au 30 juin 2019) et à une entente de frais partagés de 1 596 500 \$ (1 699 500 \$ au 30 juin 2019) s'échelonnant comme suit :

	2020 2021	2021 2022	2022 2023	2023 2024	2024 2025	2025 – 2026 et suivants	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Bail de locaux	403 457	369 836	-	-	-	-	773 293
Entente de frais partagés	103 000	103 000	103 000	103 000	103 000	1 081 500	1 596 500
Total	506 457	472 836	103 000	103 000	103 000	1 081 500	2 369 793

- le Centre de services scolaire a conclu une entente avec le MEQ pour une contribution de 827 852 \$ pour un projet de travaux de réduction et d'évitement des émissions de gaz à effet de serre et d'amélioration de l'efficacité énergétique pour deux de ses bâtiments. Le montant sera reçu au cours de la prochaine année.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

17. ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal de ses activités, le Centre de services scolaire est exposé à diverses réclamations, griefs et poursuites judiciaires en dommages et intérêts dont notamment le grief sur le temps de pause. Le Centre de services scolaire inscrit une provision à l'égard d'une réclamation seulement lorsqu'il est probable que celle-ci entraînera un débours et qu'une estimation raisonnable de la somme à verser peut en être faite.

18. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Centre de services scolaire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Elle est également apparentée à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des commissaires, du directeur général, des directeurs généraux adjoints et des directions de services administratifs et d'établissement du Centre de services scolaire.

Le Centre de services scolaire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Centre de services scolaire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

19. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Le Centre de services scolaire est exposé à divers types de risques. La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques et d'en minimiser les impacts potentiels. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de l'état de la situation financière, soit au 30 juin 2020.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie manque à l'une de ses obligations et, de ce fait, amène l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit sont attribuables au non-respect des engagements des débiteurs et du MEQ liés aux subventions à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, le Centre de services scolaire analyse régulièrement le solde de ses débiteurs et une provision pour mauvaises créances est constituée, lorsque nécessaire, en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative. Le risque de crédit associé aux subventions à recevoir est réduit au minimum puisque ces sommes proviennent du gouvernement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Le risque de crédit maximal associé aux actifs financiers correspond à la valeur comptable de ces actifs présentés à l'état de la situation financière, à l'exception des taxes à la consommation à recevoir.

Le risque de crédit associé à la trésorerie est essentiellement réduit au minimum puisque celle-ci est investie auprès d'institutions financières réputées.

Le tableau suivant présente la balance chronologique des débiteurs, déduction faite de la provision pour créances douteuses, au 30 juin 2020.

	2020	2019
	\$	\$
Débiteurs		
Moins de 30 jours suivant la date de facturation	1 321 806	1 813 460
De 30 à 60 jours suivant la date de facturation	7 204	3 782
De 61 à 90 jours suivant la date de facturation	3 762	8 385
Plus de 90 jours suivant la date de facturation	354 444	98 828
	<u>1 687 216</u>	<u>1 924 455</u>
Moins la provision pour créances douteuses	<u>(236 063)</u>	<u>(260 811)</u>
	<u>1 451 153</u>	<u>1 663 644</u>

	2020	2019
	\$	\$
Provisions pour créances douteuses		
Solde au début	260 811	242 768
Radiation de comptes à recevoir	(4 656)	(38 286)
Provision de l'exercice	<u>(20 092)</u>	<u>56 329</u>
Solde à la fin	<u>236 063</u>	<u>260 811</u>

Le Centre de services scolaire est d'avis que la provision pour créances douteuses est suffisante pour couvrir le risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Centre de services scolaire éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le Centre de services scolaire est exposé à ce risque principalement en regard à ses emprunts temporaires, ses créditeurs et frais courus à payer à l'exception des déductions à la source, certains postes composant la provision pour avantages sociaux (les vacances et les autres congés sociaux) et ses dettes à long terme. Afin de gérer son risque de liquidité, le Centre de services scolaire effectue une analyse quotidienne de ses liquidités et emprunte les sommes nécessaires selon les besoins quotidiens en fonction d'un montant maximal autorisé par le MEQ.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Le détail des échéances contractuelles pour les dettes à long terme se retrouve à la note 12. Les flux de trésorerie contractuels relatifs aux passifs financiers du Centre de services scolaire se détaillent comme suit :

	2020		Total
	Moins d'un an	Plus d'un an	
	\$	\$	\$
Emprunt temporaire	2 192 019	-	2 192 019
Créditeurs et frais courus à payer	17 931 731	-	17 931 731
Provision pour avantages sociaux	9 050 087	819 809	9 869 896
Total	29 173 837	819 809	29 993 646

	2019		Total
	Moins d'un an	Plus d'un an	
	\$	\$	\$
Emprunt temporaire	2 266 721	-	2 266 721
Créditeurs et frais courus à payer	13 086 714	-	13 086 714
Provision pour avantages sociaux	8 587 482	766 094	9 353 576
Total	23 940 917	766 094	24 707 011

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un actif ou d'un passif financier fluctue en raison de variations du prix du marché. Le risque de marché comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Compte tenu de la nature de ses activités, le Centre de services scolaire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un actif ou d'un passif financier, ou les flux de trésorerie futurs qui leurs sont associés, fluctuent en raison des variations des taux du marché, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent le Centre de services scolaire à un risque de la juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

Les actifs et passifs financiers à taux fixe sont constitués des dettes à long terme. Les passifs financiers à taux variables sont constitués des emprunts temporaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

au 30 juin 2020

Étant donné que le Centre de services scolaire comptabilise ses actifs et passifs financiers à taux fixe au coût et non à la juste valeur, l'exposition au risque de fluctuation de taux d'intérêt est faible d'autant plus que le Centre de services scolaire prévoit les rembourser selon l'échéancier prévu. Pour les passifs financiers à taux variable, chaque fluctuation de 1% du taux d'intérêt sur leur solde en fin d'exercice ferait augmenter ou diminuer les charges de 21 920 \$ (22 667 \$ au 30 juin 2019).

20. INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'écllosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale, qui continue de se propager au Canada et dans le monde.

Le Centre de services scolaire a pris et continuera de prendre des mesures à la suite de ces événements afin d'en minimiser les répercussions. Toutefois, à la date de mise au point définitive des états financiers, la durée et les incidences de la COVID-19 restent inconnues. Par conséquent, il est impossible d'estimer de façon fiable les incidences que la durée et la gravité de la pandémie pourraient avoir sur les résultats financiers, les flux de trésorerie et la situation financière du Centre de services scolaire pour les périodes futures.

21. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DES ÉTATS FINANCIERS

Le 8 octobre 2020, le Centre de services scolaires a disposé d'un terrain pour une somme de 2 465 000 \$ dont la valeur comptable est de 36 162 \$. Le gain sur disposition d'immobilisation corporelles de 2 428 838 \$ en lien avec cette transaction sera constatée au cours du prochain exercice.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

J'ai effectué l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Découvreurs (le « Centre de services scolaire »), portant la signature électronique 7972690100, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, et l'état des résultats et de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, les renseignements complémentaires aux états financiers inscrits aux pages 7 à 275 ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints portant la signature 7972690100 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de services scolaire au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Le Centre de services scolaire n'a pas comptabilisé aux 30 juin 2020 et 2019, à l'état de la situation financière, des subventions à recevoir du gouvernement du Québec concernant des immobilisations financées ou devant être financées par emprunts pour lesquelles des travaux ont été réalisés. Cette situation constitue une dérogation à la norme comptable sur les paiements de transfert (normes comptables canadiennes pour le secteur public) qui prévoit la comptabilisation des subventions lorsqu'elles sont autorisées par le gouvernement à la suite de l'exercice de son pouvoir habilitant et que le Centre de services scolaire a satisfait aux critères d'admissibilité. Cette dérogation a donné lieu à l'expression d'une opinion d'audit modifiée concernant les états financiers de l'exercice précédent. Par ailleurs, l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01) énonce que la seule partie d'une subvention qui doit être comptabilisée est celle qui est exigible dans l'exercice du Centre de services scolaire et autorisée par le Parlement dans l'année financière du gouvernement. Étant donné la non-inscription de ces subventions à recevoir du gouvernement du Québec, comme le prescrit la loi, les ajustements suivants, selon l'estimation établie, sont nécessaires afin que les états financiers du Centre de services scolaire respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public :

	Augmentation estimée	
	En dollars	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
État de la situation financière		
Subventions à recevoir – financement (immobilisations)	116 229 654	103 017 735
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	116 229 654	103 017 735
Dette nette et excédent (déficit) accumulé	-	-

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante du Centre de services scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre de services scolaire ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre de services scolaire.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, je conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre de services scolaire;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre de services scolaire à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre de services scolaire à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

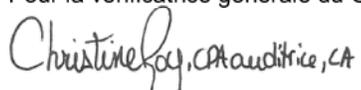
Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis, les états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Centre de services scolaire au 30 juin 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables qui sont énoncées dans la note 2 des états financiers et complétées, notamment, par l'article 1.1 de la *Loi concernant les subventions relatives au paiement en capital et intérêts des emprunts des organismes publics ou municipaux et certains autres transferts* (RLRQ, chapitre S-37.01).

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,



Christine Roy, CPA auditrice, CA
Sous-vérificatrice générale

Québec, le 16 octobre 2020

TRAFICS 2019-2020

RAPPORT FINANCIER DES COMMISSIONS SCOLAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

Rapport de la direction

Les états financiers du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'exercice clos le 30 juin 2020 portant la signature électronique 7972690100 ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport financier concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne, conçus pour fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La direction du Centre de services scolaire reconnaît qu'elle est responsable de gérer les affaires de la Commission scolaire conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le Conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Centre de services scolaire des Découvreurs, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et le rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général du Québec peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne son audit.



Christian Pleau, directeur général



Guillaume Métivier, CPA, CGA, directeur des ressources financières et du transport scolaire

Québec, le 16 octobre 2020